

Régie Inter municipale du Centre Sportif et Culturel de Brandon

Procès-verbal de la **séance ordinaire** de la Régie Inter municipale du CSCB, tenue à la salle Jean Coutu du 155 rue Saint-Gabriel à Ville de Saint-Gabriel, **ce 16 juillet 2019, à 20h**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

- Mario Frigon, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Gaétan Gravel, Ville de Saint-Gabriel
- Nicole Bernèche, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Daniel Rocheleau, Municipalité de Mandeville
- Denis Gamelin, Municipalité Saint-Cléophas-de-Brandon

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS À LA RENCONTRE :

- Michel St-Laurent, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim
- Sébastien Gariépy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint
- Michel Yanakis, responsable de la maintenance
- Annik Paquin, technicienne en comptabilité

EST ABSENT:

- Stephen Subranni, Ville de Saint-Gabriel - Absence motivée

PUBLIC QUI ASSITE À LA RENCONTRE : Cinq (5) personnes

1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

076-07-2019 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents forment quorum sous la présidence de Monsieur Mario Frigon, maire de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon;

Il est proposé par : Gaétan Gravel

Appuyé par : Daniel Rocheleau

Et résolu :

QUE la séance ordinaire de la régie du CSCB de ce 16 juillet 2019, soit et est ouverte à compter de 20h.

Adoptée à l'unanimité des membres

077-07-2019 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT**
- 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 4.1 Séance ordinaire du 20 juin 2019
- 5. FINANCES**
 - 5.1 Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 14 juillet 2019
 - 5.2 Comptes payés au 14 juillet 2019
- 6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 6.1 Régie des alcools - Mise à jour des renseignements sur les administrateurs
 - 6.2 Achats de buts pour le nouveau programme novice demi-glace
 - 6.3 Politique d'approche aux municipalités
 - 6.4 Confection et installation d'une porte
 - 6.5 Équité salariale
- 7. VARIA**
- 8. CORRESPONDANCES**
- 9. PÉRIODE DES QUESTIONS**
- 10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par : Nicole Bernèche

Appuyé par : Denis Gamelin

Et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire de ce 16 juillet 2019, soit et est adopté, en y apportant les modifications suivantes;

en retranchant les points suivants :

- 5.1 *Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 14 juillet 2019*
- 6.5 *Équité salariale*

et en ajoutant le point suivant :

- 7.1 *Achat et installation de gicleurs*

Adoptée à l'unanimité des membres

4. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

078-07-2019 4.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2019

Il est proposé par : Gaétan Gravel

Appuyé par : Daniel Rocheleau

Et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2019, soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité des membres

5. FINANCES

DÉPÔT 5.1 DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 14 JUILLET 2019

Ce point a été retranché de l'ordre du jour.

079-07-2019 5.2 COMPTES PAYÉS AU 14 JUILLET 2019

Il est proposé par : Nicole Bernèche
Appuyé par : Gaétan Gravel
Et résolu :

QUE la liste des comptes à payer au 14 juillet 2019 totalisent **31 744.56 \$** soit et est adoptée.

Adoptée à l'unanimité des membres

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

080-07-2019 6.1 RÉGIE DES ALCOOLS – MISE À JOUR DES RENSEIGNEMENTS SUR LES ADMINISTRATEURS

ATTENDU QUE les renseignements sur les administrateurs de la Régie inter municipale doivent être mis à jour auprès de la Régie des alcools des courses et des jeux du Québec;

ATTENDU QUE la Régie inter municipale doit nommer une nouvelle personne responsable qui sera autorisée à agir au nom de la Régie inter municipale du CSCB auprès de la Régie des alcools des courses et des jeux du Québec, lors de quelconque demande;

Il est proposé par : Denis Gamelin
Appuyé par : Daniel Rocheleau
Et résolu :

QUE tous les renseignements des présents membres du conseil administratif de la Régie inter municipale du CSCB seront mis à jour auprès de la Régie des alcools des courses et des jeux du Québec.

QUE les membres de la Régie inter municipale du CSCB nomment Monsieur Sébastien Gariépy, directeur général adjoint, comme étant la personne responsable et autorisée à agir au nom de la Régie inter municipale du CSCB.

Adoptée à l'unanimité des membres

081-07-2019 6.2 ACHAT DE BUTS POUR LE NOUVEAU PROGRAMME NOVICE DEMI-GLACE

ATTENDU QUE l'achat de buts est nécessaire suite à l'implantation du nouveau programme novice demi-glace d'Hockey Québec;

ATTENDU QUE pour ce faire, nous avons demandé quatre (4) soumissions qui se détaillent comme suit :

AGORA	2,540.00\$ + taxes
LE GROUPE SPORTS-INTER PLUS	1,599.80\$ + taxes
GYSLAIN LAMPRON	3,233.20\$ + taxes
ROBERT BOILEAU	3,148.00\$ + taxes
LEFRANÇOIS SPORTS	2,550.00\$ + taxes

Il est proposé par : Nicole Bernèche
Appuyé par : Gaétan Gravel

Et résolu :

QUE les membres de la Régie inter municipale du CSCB acceptent l'achat auprès du fournisseur « Le Groupe Sports-Inter Plus » de quatre (4) buts intermédiaires pour le programme novice demi-glace, au coût de **1,599.80\$** plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité des membres

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, certifie que le CSCB dispose des crédits suffisants à cette dépense.

082-07-2019 6.3 POLITIQUE D'APPROCHE AUX MUNICIPALITÉS

ATTENDU QUE la Régie inter municipale souhaite développer d'avantage le Centre sportif et ainsi acquérir l'appui de nouveaux membres partenaires provenant des municipalités avoisinantes;

ATTENDU QU'UNE politique d'approche aux municipalités a été élaborée;

Il est proposé par : Daniel Rocheleau

Appuyé par : Gaétan Gravel

Et résolu :

QUE les membres de la Régie inter municipale du CSCB adoptent la politique d'approche aux municipalités.

QUE les membres de la Régie inter municipale du CSCB mandatent Monsieur Sébastien Gariépy, directeur général adjoint, à présenter cette politique aux municipalités avoisinantes.

Adoptée à l'unanimité des membres

083-07-2019 6.4 CONFECTION ET INSTALLATION D'UNE PORTE

ATTENDU QU'À des fins de logistique dans l'Aréna Familiprix Saint-Gabriel, et compte tenu de la particularité des travaux pour la confection et l'installation de cette porte;

Il est proposé par : Gaétan Gravel

Appuyé par : Denis Gamelin

Et résolu :

QUE les membres de la Régie inter municipale du CSCB acceptent d'octroyer un budget de quatre mille dollars (4 000\$) pour ce projet.

Adoptée à l'unanimité des membres

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, certifie que le CSCB dispose des crédits suffisants à cette dépense.

6.5 ÉQUITÉ SALARIALE

Ce point a été retranché de l'ordre du jour.

7. VARIA

084-07-2019 7.1 INSTALLATION DES GICLEURS

ATTENDU QUE dans le respect des mesures sécuritaires, la Régie doit procéder à l'installation de gicleurs au-dessus de la mezzanine dans le Salon VIP LC2.

Il est proposé par : Denis Gamelin

Appuyé par : Gaétan Gravel

Et résolu :

QUE le fournisseur « Chubb » soit autorisé à procéder à l'installation de la tuyauterie pour 4 nouvelles têtes de gicleurs et 4 nouvelles têtes de gicleurs pour le dessus de la mezzanine dans le Salon VIP LC2. Le tout pour un montant de 3 570 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des membres

8. CORRESPONDANCES

9. PÉRIODE DES QUESTIONS

085-07-2019 10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : Gaétan Gravel

Appuyé par : Nicole Bernèche

Et résolu :

QUE la séance ordinaire de ce 16 juillet 2019, soit et est levée à compter de 20h24.

Adoptée à l'unanimité des membres

Mario Frigon, président et maire de Saint-Gabriel-de-Brandon

Michel St-Laurent, Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la Régie inter municipale du CSCB